

Ayant plû à Vos Excellences , de nous communiquer , comme à vos Membres & Assesseurs , les susdits écrits en original , conçûs en des termes si forts , pour entendre nôtre justification ; Nous vous en remercions , & vous dirons avec toute sincerité ; qu'il est vrai que Dimanche passé , le Sr. Manning , nous a honoré d'une visite, dans laquelle ayant tenu un petit discours de choses indifferentes , il commença d'abord à parler de l'affaire de M. le Conseiller Masner , & dit , qu'il avoit fait un projet ; (qu'il ne vouloit pas publier encore) pour contenter le Roi de France , nôtre Etat , Mr. le Grand Prieur , & le Sr. Masner. Un moment après il nous fit entendre , *que l'affaire presente dudit Sr. Masner , étoit tout à fait inseparable des interêts de La Reine ;* parce que M. Masner avoit contribué le plus au dernier traité de passage , qu'ainsi il faloit le regarder comme provenant de lui , & que la Reine avoit sujet de le proteger.

Sur quoi nous répondîmes en des paroles convenables audit Sr. Manning , „ que le
 „ traité de passage avoit été accordé par
 „ l'Etat en général , & que l'on ne pouvoit
 „ pas comprendre la connexion qu'il y devoit
 „ avoir , ce traité de passage n'ayant
 „ rien de commun avec l'affaire de M. Masner,
 „ qui étoit presentement sur le tapis :
 „ y ajoutant , que s'il se trouvoit que M.
 „ Masner eût entrepris sur la Souveraineté
 „ de nôtre Etat , & que nôtre Etat en informât
 „ positivement Sa M. la Reine ,
 „ l'on eseroit que Sa M. Royale ne trouveroit
 „ pas mauvais que nôtre Republique eût à cœur
 „ de maintenir & de proteger
 „ ses